

art. exprim

89, rue Marcadet
75018 PARIS
www.art-exprim.com
administration@art-exprim.com
01 42 62 18 08

Intervenant(e) périscolaires en Arts Visuels

Présentation générale

Créée en 2000 par Sandrine Montagne, Philip Peryn et Caroline Dié, l'association art-exprim soutient la diffusion des œuvres et des savoirs des artistes contemporains auprès des publics. Membre de la fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens (FRAAP) depuis 2003 et de son Conseil d'Administration depuis 2011, l'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions avec pour épicerie l'art contemporain :

- Soutien à la création contemporaine : art-exprim soutient la création et la diffusion d'artistes contemporains à travers la programmation d'expositions, d'événements culturels et de résidences dans ses murs, hors les murs et dans l'espace public.
- Démocratisation de l'art : art-exprim développe la pratique artistique et des processus de médiation active à travers la programmation d'ateliers artistiques dans ses locaux, dans les squares parisiens de quartiers Politique de la Ville et dans les écoles.

115 ateliers périscolaires sont programmés pour l'année scolaire 2018-2019.

Dans ce cadre, art-exprim recherche des artistes intervenant(e)s pour intervenir en milieu scolaire dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP).

Présentation de l'offre

Sous la double responsabilité de la chargée de l'action culturelle chez art-exprim et du Responsable Educatif Ville (REV) des écoles concernées, l'intervenant(e) devra encadrer deux ateliers de pratique artistique pour des groupes de 18 enfants maximum, âgés de 6 à 12 ans, le mardi et/ou le vendredi de 15h à 16h30 dans des écoles de Paris.

art-exprim propose 7 thématiques d'ateliers TAP :

- Art contemporain et Histoire de l'art ;
- Dessine ton histoire : du carnet illustré à la BD ;
- Cinéma d'animation ;
- Petit Designer ;
- Street-Art ;
- Création et Education à L'image ;

- En école maternelle : Eveil artistique.

Un temps de préparation, de réunion et de bilan est compris dans la rémunération.

Compétences demandées

L'intervenant(e) doit être artiste et avoir déjà encadré des ateliers artistiques auprès d'enfants.

Matériel

Le matériel est fourni par l'association.

Rémunération

65 euros/semaine pour un atelier d'1h30 le mardi et un atelier d'1h30 le vendredi

Contact

Envoyer un CV, une lettre de motivation et un portfolio à l'adresse suivante : coordination.tap@art-exprim.com et en copie à administration@art-exprim.com.